

**IMPORTANT**

Boucherville, 16 mars 2020

Destinataires : À tous nos clients

**Objet : Pandémie Coronavirus (COVID-19) – Maintient de nos services**

Chers clients,

Tout comme plusieurs entreprises, nous suivons de près l'évolution de la pandémie COVID-19 à travers le monde et plus particulièrement au Québec. Nous nous préoccupons des impacts que cette situation peut avoir sur nos employés, nos opérations et notre capacité à bien vous servir.

Bien que l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) considère à ce jour le risque pour la santé publique associé au COVID-19 comme étant faible au Canada, nous avons pris plusieurs mesures pour minimiser les risques, notamment, en réduisant à l'essentiel les déplacements de nos employés et en interdisant les voyages d'affaires, à moins d'être absolument nécessaires, ainsi qu'en facilitant le télétravail pour ceux dont les fonctions le permettent. Également, nous incitons nos employés à limiter les voyages personnels et imposons une période de quarantaine lors de leur retour pour ceux qui décident de voyager malgré tout.

Notre département d'approvisionnement est très présent auprès de nos fournisseurs afin de nous assurer d'un niveau d'approvisionnement adéquat et de nous aviser rapidement en cas de difficultés envisagées quant au niveau de service de leurs approvisionnements. Nous désirons vous rassurer qu'à ce jour, nous n'entrevoions aucun délai ni problème d'approvisionnement en denrées de base en raison de la pandémie COVID-19.

Nous sommes conscients que nous desservons une clientèle diversifiée dont notamment les hôpitaux, les CHSLD et les résidences pour personnes âgées. Nous considérons qu'il est dans notre devoir social, et non seulement dans le cadre de nos opérations, de continuer à bien vous desservir. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures pour limiter l'impact du COVID19 sur nos employés et nos opérations.

Plusieurs d'entre vous avez déjà soulevé des questions relativement à la contagion reliée aux produits. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils mettent également en place des mesures pour limiter l'impact du COVID-19 sur leurs, et nos opérations. Ces mesures incluent, notamment, la stérilisation plus régulière de l'intérieur de nos boîtes de camions, de nos chariots et de nos bureaux.

Soyez assurés que nous sommes conscients de nos obligations et que nous prenons les mesures appropriées pour vous servir en toute sécurité.



Mathieu Dumulong  
Vice-Président - Ventes / Groupe Colabor Inc.